

Parc de l'Étang



Caractéristiques

Lieu	Vernier
Catégorie de l'ouvrage	Loisirs, détente
Type de tâches	Réaménagement
Procédure	Appels d'offres - procédure ouverte
Coûts de réalisation	2'000'000 HT
Réalisation	2023 - 2024

Intervenants

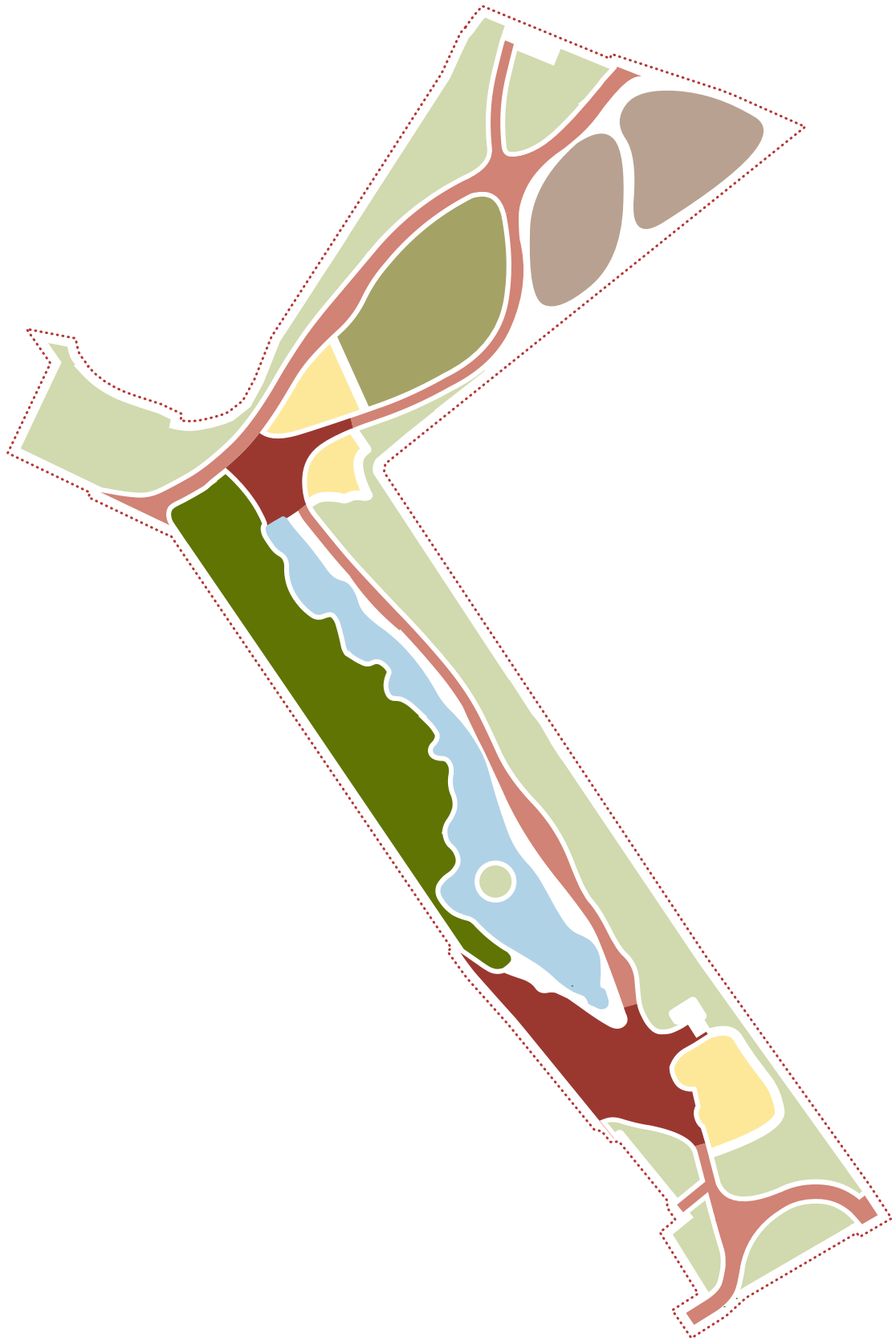
Maître d'ouvrage	Ville de Vernier
Architecte paysagiste	apaar_
Génie civil	CERA SA
Géomètre	Géomètres associés Ney & Hurni SA
Eclairagiste	Aebischer & Bovigny
Spécialiste canin	Le jardin des chiens
Entreprise de réalisation	SCRASA SA
Photographie	Timothé Beuret

Le parc de l'Étang participe à la mise en réseau des espaces verts et de promenade de la ville de Vernier. Identifié dans le Grand Projet Châtelaine ainsi que dans le Plan Directeur Cantonal, il est la première pièce du *parc linéaire* avec le futur parc des Écoles.

Le parc de l'Étang est un espace privilégié pour le délasserment et la biodiversité à l'échelle des quartiers adjacents. Situé en plein coeur urbain, il accueille une forte augmentation de sa fréquentation due à la construction du nouveau quartier de l'Étang. Dans cette perspective, le fonctionnement des cheminements a été revu, l'étang redimensionné et réaménagé et les usages repensés. Le caractère singulier ainsi que les rôles de promenade et de contemplation du parc ont été préservés.







- **L'étang**
Le bassin artificiel a été remplacé par un plan d'eau naturel, sa morphologie a été diversifiée afin d'augmenter sa valeur écologique.
- **Les cheminements**
Le projet propose des boucles de promenade, permettant d'offrir des parcours variés et de diffuser les flux entre piétons et cyclistes.
- **Les placettes**
Deux placettes sont aménagées aux extrémités de l'étang afin de créer des seuils et des espaces d'articulation avec les cheminements.
- **Les sous-bois ludiques**
Des espaces ludiques ont été créés dans le sous-bois afin de permettre l'appropriation des lieux par les enfants.
- **L'espace multi-usages**
Un espace libre a été prévu afin de permettre à tout un chacun d'investir les lieux. Pique-nique, jeux ou encore
- **Le parc à chiens**
Le nouveau parc à chiens s'installe en lieu et place de l'ancien, sa dimension a été réduite et deux espaces distincts ont été créés pour le confort des utilisateurs.
- **La forêt interdite**
Afin de préserver le caractère inhérent au lieu, le projet a préservé un espace inaccessible au public.
- **Le sous-bois**
Des plantations complémentaires d'arbres et d'arbustes ont été réalisées afin de renforcer le caractère du sous-bois.





Seuils

Tels des seuils de porte, les placettes sont articulées par des surfaces pavées en pierre naturelle, permettant de donner l'indication de l'entrée dans le coeur du parc. Ces seuils permettent également de distinguer les espaces mixtes des espaces réservés aux piétons.

Légendes

1. Etang
2. Seuil
3. Placette
4. Sous-bois ludique
5. Espace multi-usage
6. Parc à chiens
7. Forêt interdite



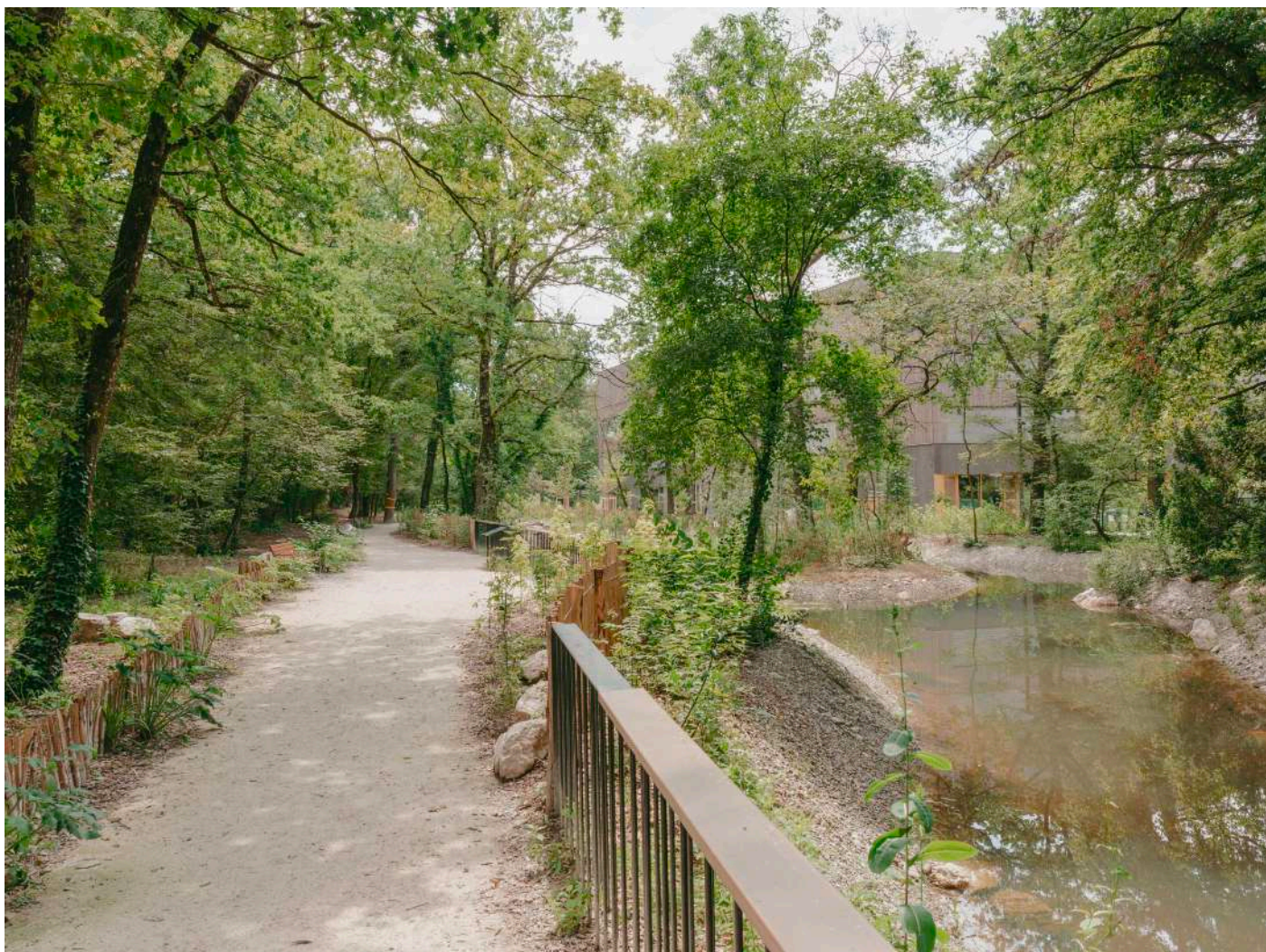












Plantations

Vivaces et masses arbustives se succèdent sur différents plans, mettant en place un écran végétal face aux bâtiments du quartier existant.

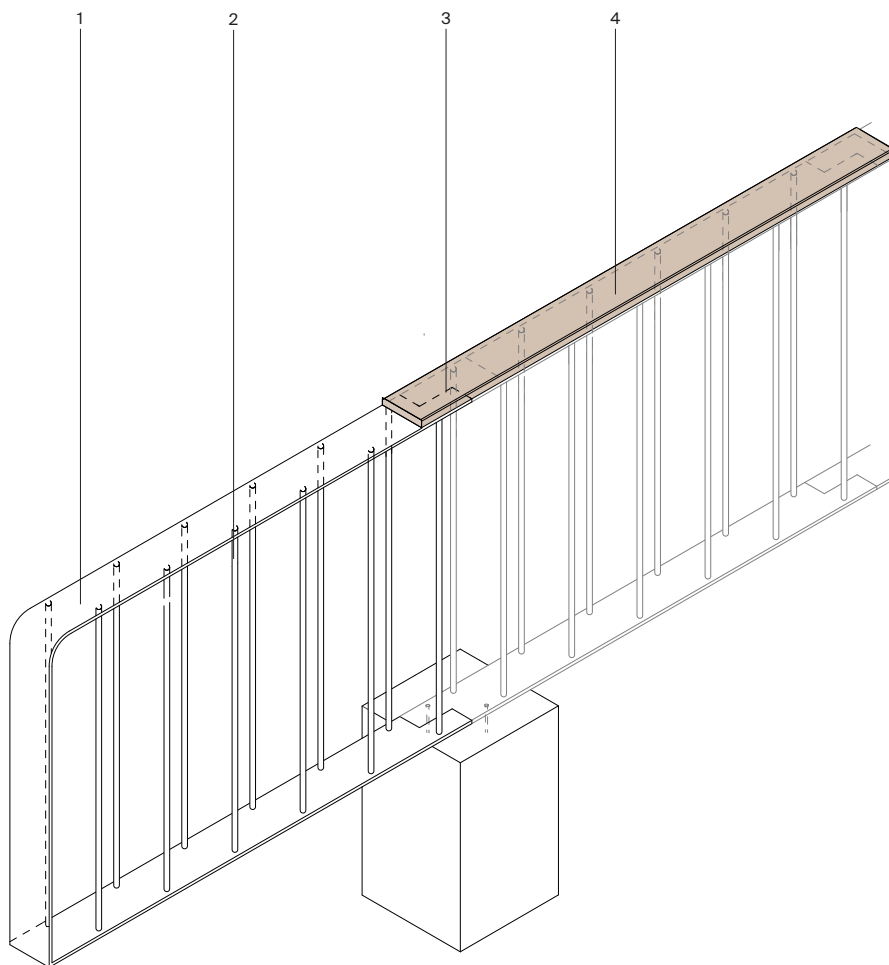




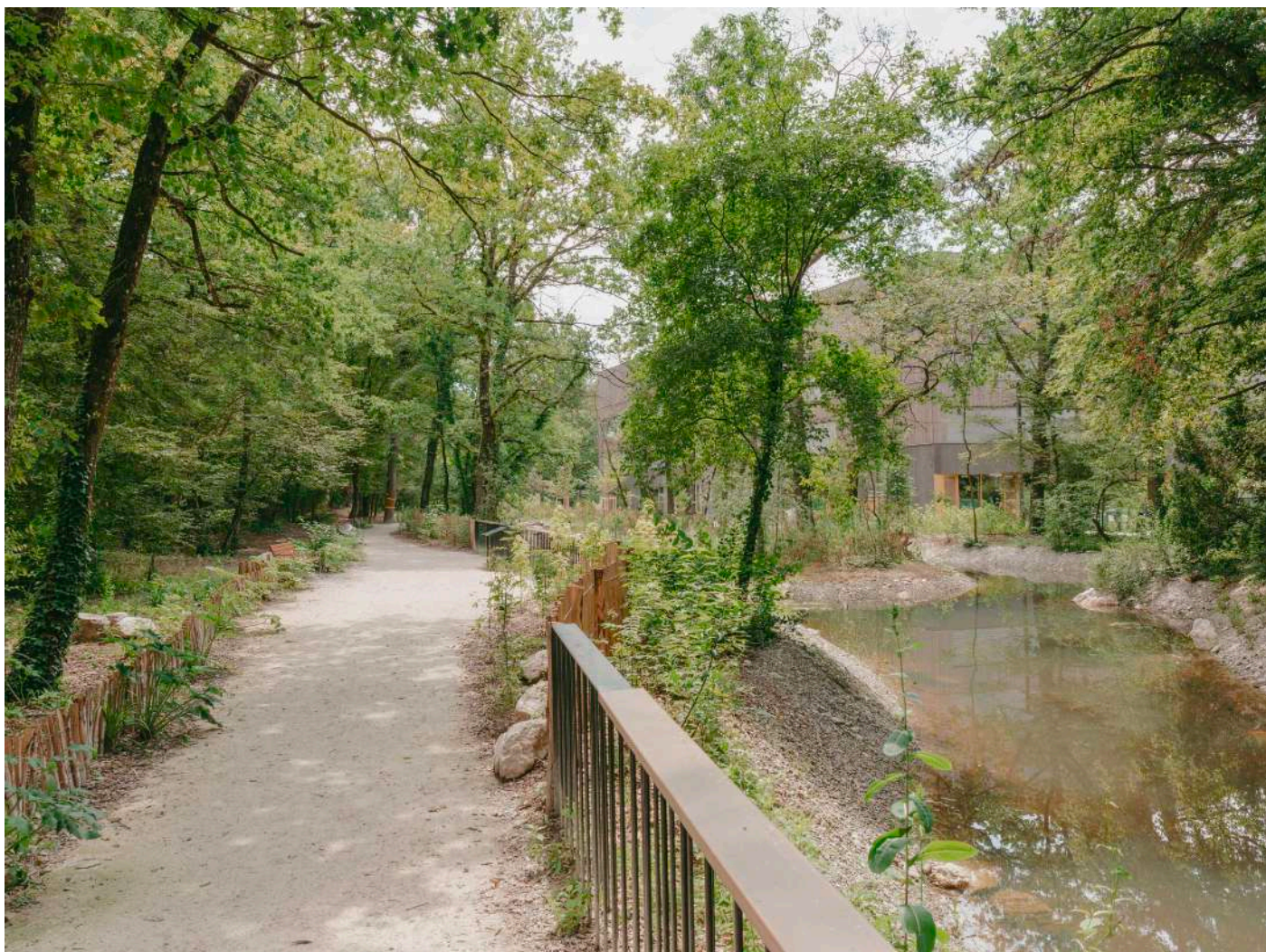








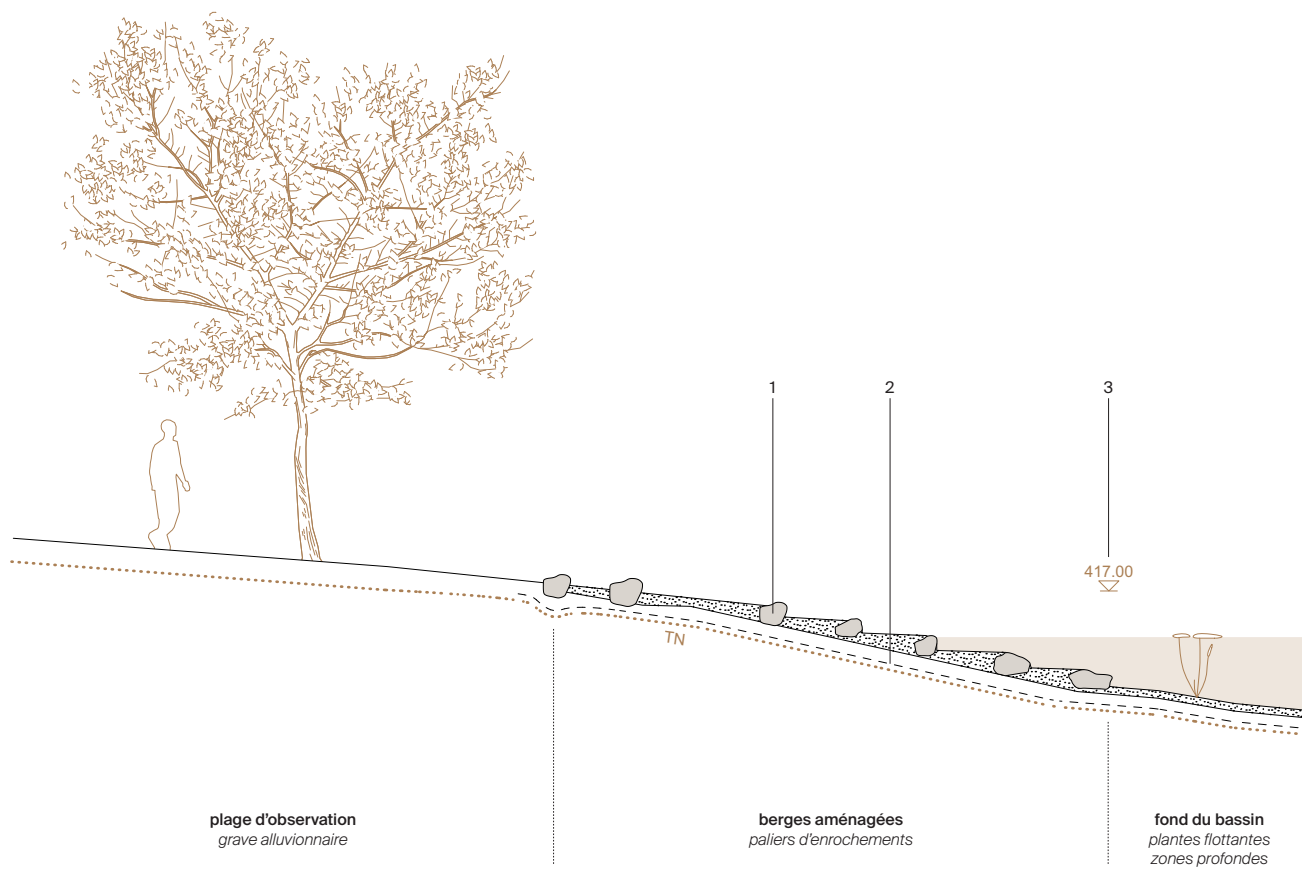
1. Lisse plate de 12 cm de largeur, module d'extrémité avec bord arrondi
2. Montants verticaux tubulaires, alternés sur deux rangs
3. Système d'assemblage des modules par emboîtement, fixation avec tampon d'ancrage dans fondation béton
4. Accoudoir en chêne



Espaces de dilatation

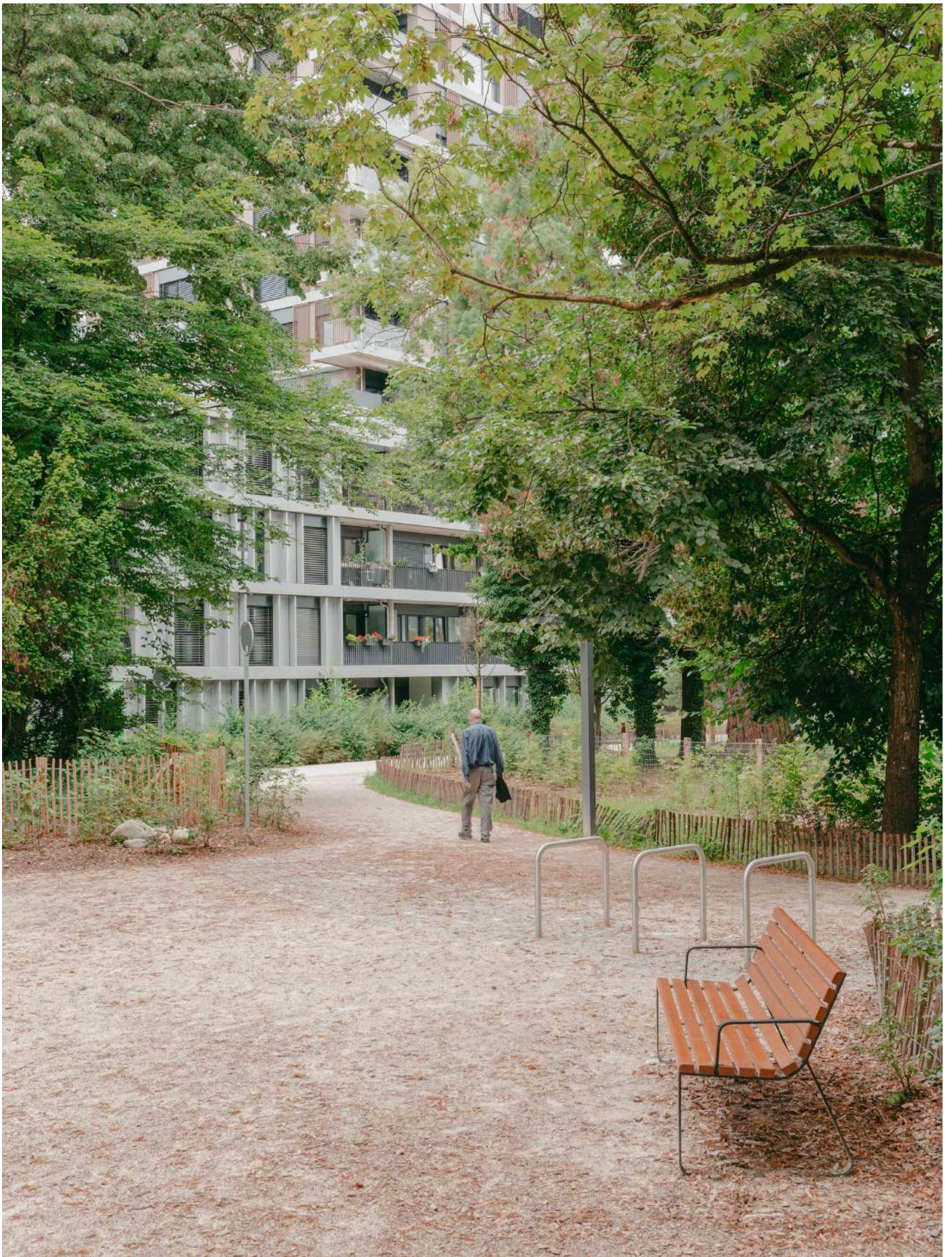
Le long du chemin longeant l'étang, des espaces de dilatation ponctuels sont mis en place pour faciliter les croisements et inviter à la contemplation.





1. Blocs d'enrochement récupérés, disposés en palier
2. Etanchéité
3. Niveau d'eau maximal
4. Clôture dissimulée dans la masse arbustive















Crédits illustrations

© apaar_

© timothé beuret photographies

Achevé d'imprimer en décembre 2024
sur les presses de la Fondation Trajets
Avenue Henri-Dunant 15, Genève

apaar_